

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2010

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures Coefficient : 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1 à 12.

Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets de géographie de la première partie et **UN** des deux sujets d'histoire de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I

COMPOSITION

La superpuissance des États-Unis et ses manifestations dans l'espace mondial

SUJET II

COMPOSITION

La mégalopole japonaise

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

L'interface méditerranéenne : quels effets sur les littoraux des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ?

Liste des documents :

Document 1 : Le développement économique des PSEM

Document 2 : Le littoral tunisien dans la région de Nabeul-Hammamet

Document 3 : Un nouveau port au nord du Maroc : Tanger Méditerranée

Document 4 : La station balnéaire d'Antalia (Turquie)

Document 5 : Choix de développement et concurrences

Première partie :

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

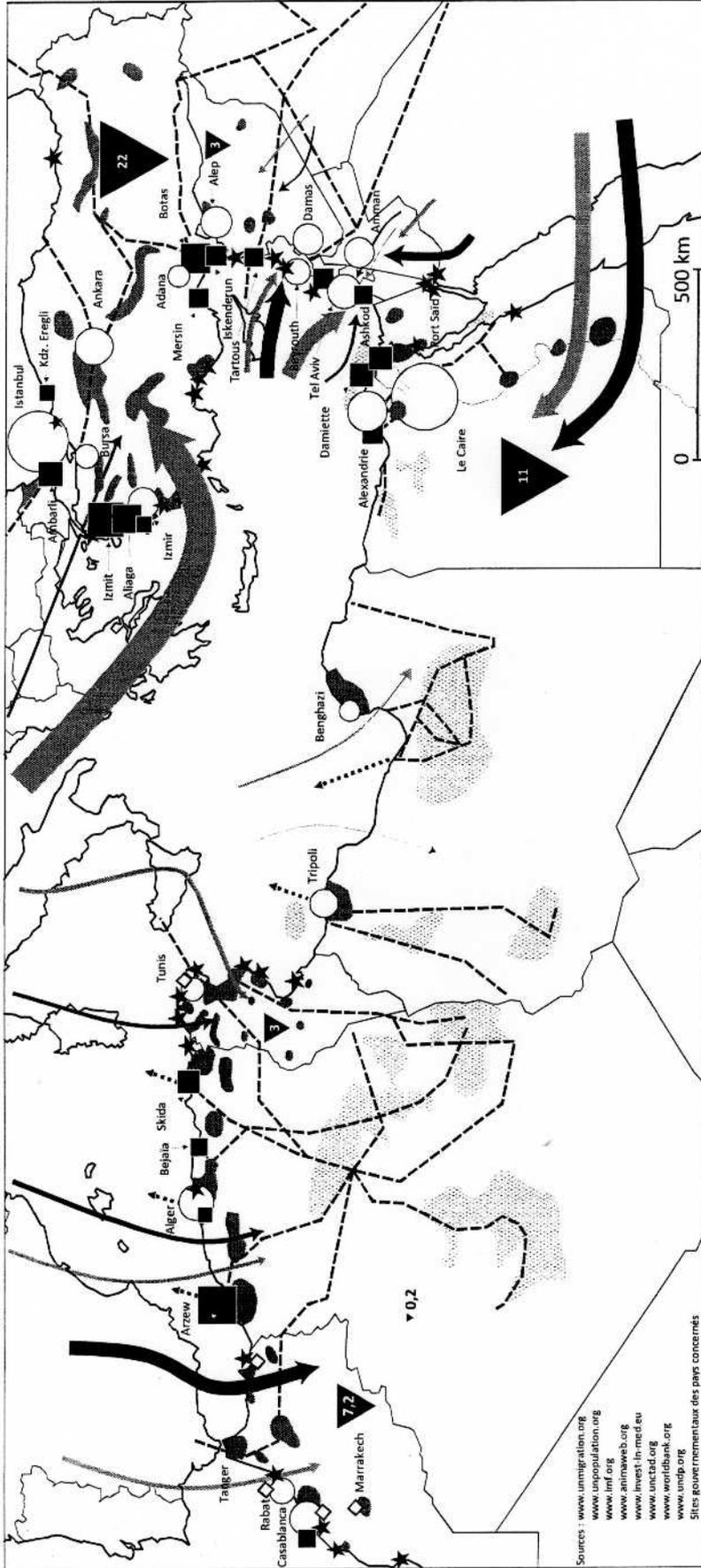
1. En quoi les échanges représentés sur la carte sont-ils révélateurs d'une interface Nord / Sud (document 1) ?
2. Quels sont les activités et les aménagements développés sur les littoraux des PSEM (documents 1 à 5) ?
3. Montrez et expliquez les différences d'attractivité et de spécialisation des littoraux des PSEM (documents 1, 2, 3 et 4).
4. Quelles concurrences et quels problèmes la littoralisation des activités engendrent-elle (documents 2 et 5) ?

Deuxième partie :

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse organisée au sujet :

L'interface méditerranéenne : quels effets sur les littoraux des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ?

Document 1 : Le développement économique des PSEM



Sources : www.unmigration.org
www.unpopulation.org
www.imf.org
www.africaweb.org
www.invest-in-med.eu
www.unctad.org
www.worldbank.org
www.undp.org
 Sites gouvernementaux des pays concernés

Les métropoles

Nombre d'habitants (2007) - en millions -



Les zones d'activités économiques

- zone d'agriculture irriguée
- zone de production d'hydrocarbures
- principaux espaces industriels
- nearshore : pôle de décentralisation de services des entreprises européennes (ex : centres d'appel, traitement de services informatiques ...)
- station balnéaire

Les échanges et les flux financiers

Les recettes du tourisme international en 2008 (en milliards de dollars)



L'activité portuaire en 2008 (en millions de tonnes)

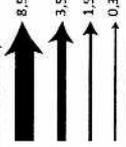


- oléoducs et gazoducs
- exportations d'hydrocarbures

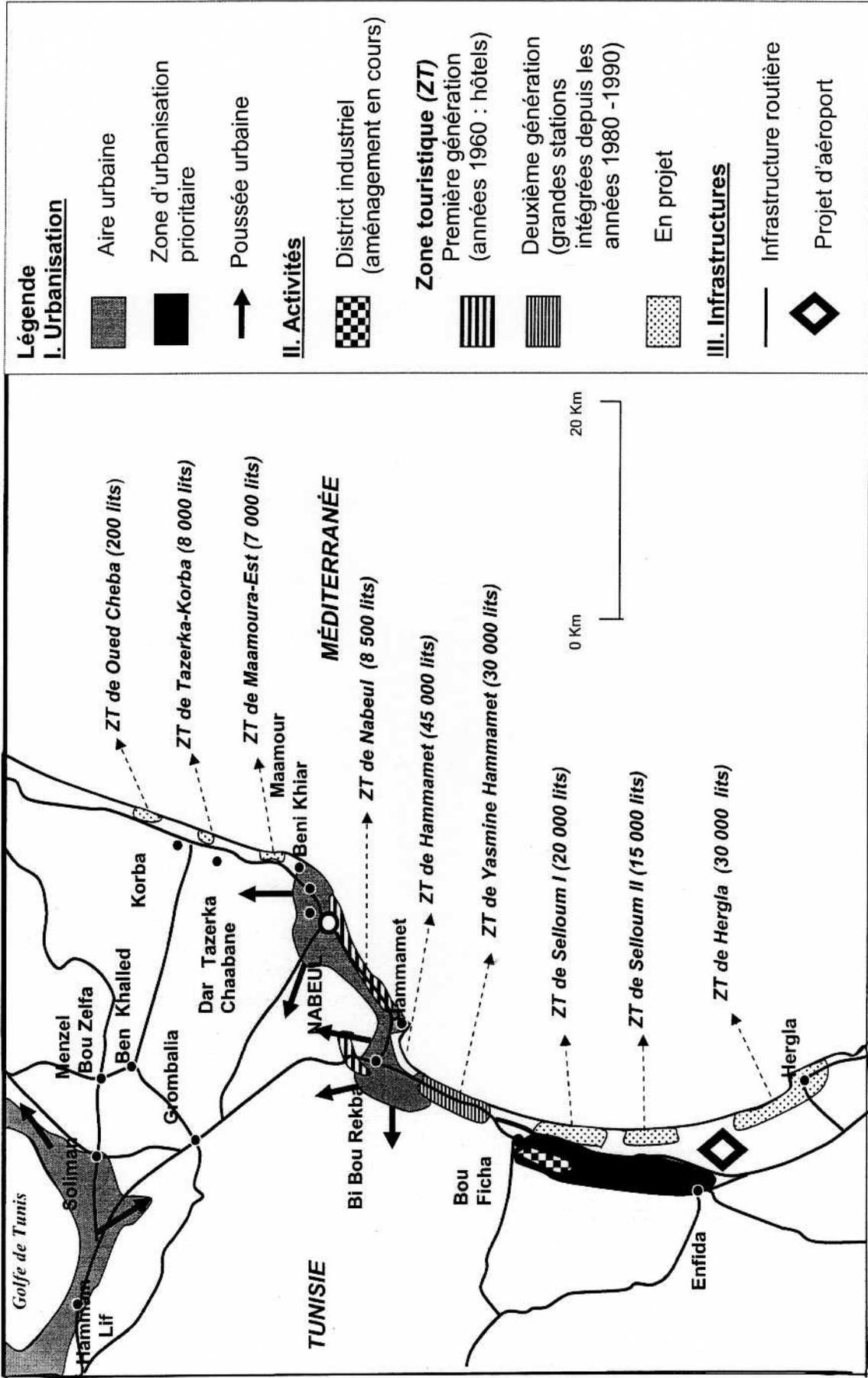
Les flux cumulés d'Investissements Directs à l'Étranger (IDE) de 2003 à 2008 (en milliards de dollars)



Les flux financiers provenant des émigrés en 2008 (en milliards de dollars)



Document 2 : Le littoral tunisien dans la région de Nabeul - Hammamet

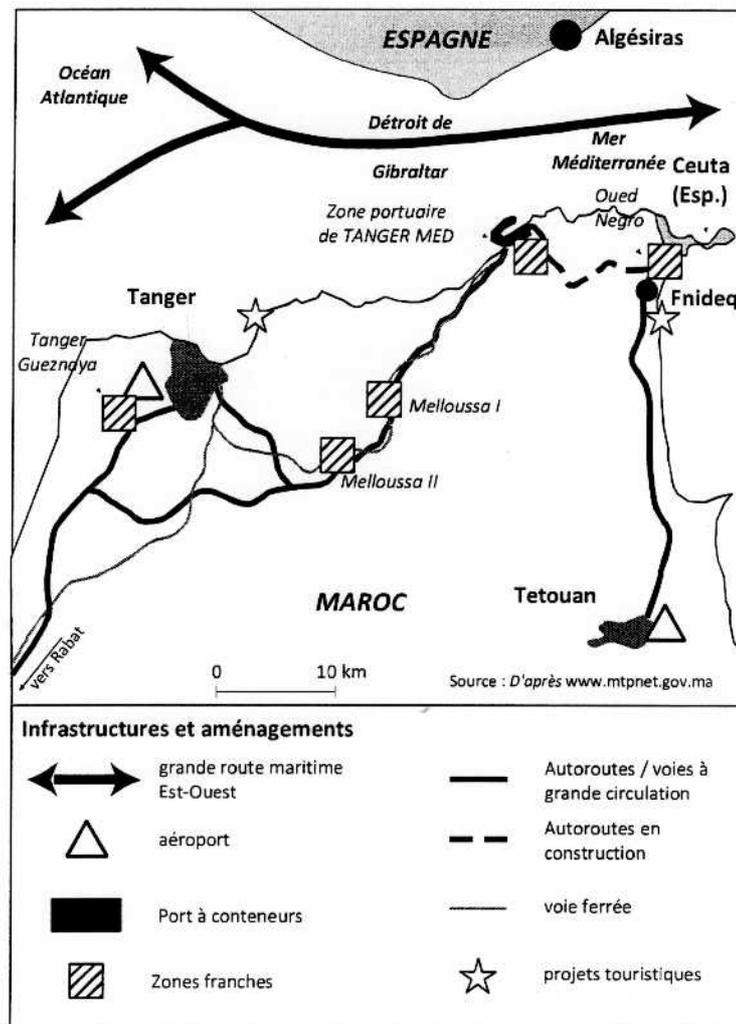


Document 3 : Un nouveau port au Nord du Maroc : Tanger Méditerranée

OBJECTIFS

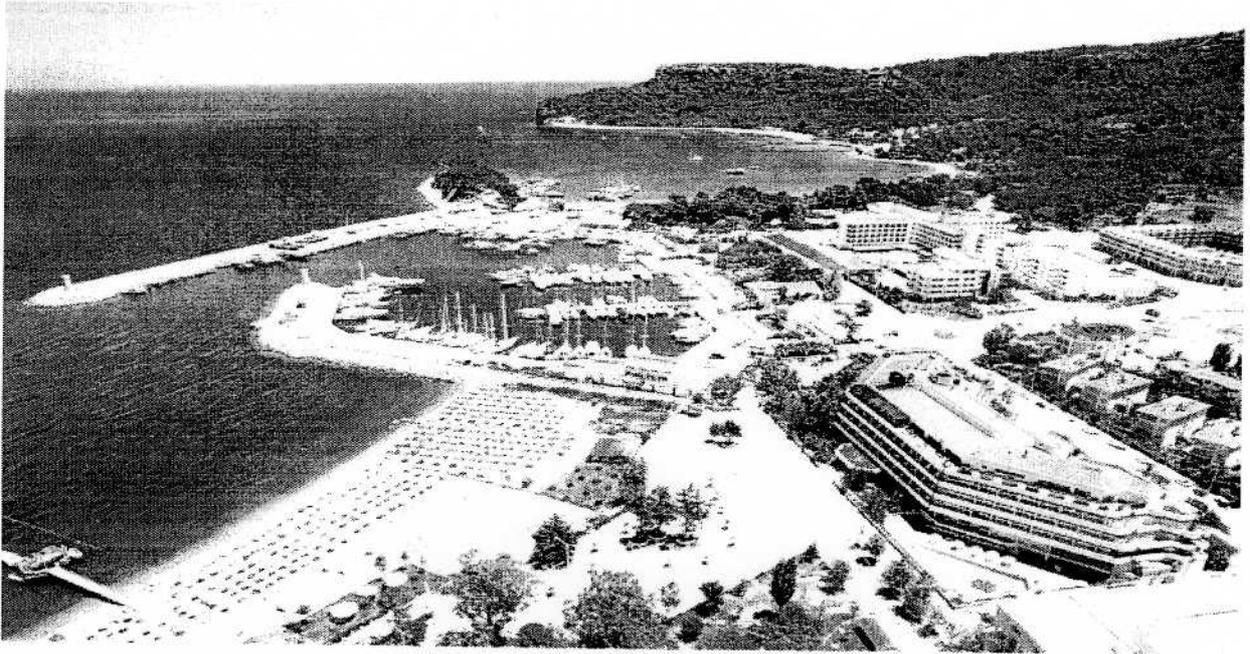
À travers l'accomplissement de l'ensemble de ses missions, l'Agence spéciale Tanger Méditerranée s'est fixé les objectifs suivants :

- Ériger le port Tanger Med parmi les principales plateformes portuaires à conteneurs en Méditerranée et en Atlantique à l'horizon 2012.
- Implanter une véritable plateforme logistique s'appuyant sur un pont maritime avec l'Europe et rayonnant sur l'Europe de l'ouest, l'Afrique et la côte est de l'Amérique.
- Favoriser, à travers la mise en place des zones d'activités industrielles, logistiques et tertiaires (zones franches et zones non franches), l'émergence d'un bassin de compétitivité à proximité directe du port, base propice à l'attraction d'investissements étrangers et à la création de 145 000 emplois directs et indirects à horizon 2015.
- Constituer, ainsi, un pôle régional de développement économique, social et territorial.



Source : d'après le site de l'Agence spéciale Tanger Méditerranée, organisme de l'État marocain, <http://www.tmsa.ma>

Document 4 : La station balnéaire d'Antalia (Turquie)



Document 5 : Choix de développement et concurrences

Développement touristique et intensification agricole font rarement bon ménage ; la région du Cap Bon (Tunisie) en fournit une excellente illustration (...).

Cette région du Cap Bon est exemplaire dans la mesure où c'est ici qu'est installé le plus grand complexe touristique de Tunisie (et du monde arabe), celui de Nabeul-Hammamet (...). C'est l'exemple même de l'application du vaste programme d'équipements touristiques qu'a développé la Tunisie à partir de la décennie 1970-1980 et qui ne peut se concevoir sans le recours à d'importants volumes d'eau douce : car chaque lit occupé par un touriste signifie une consommation de 400 à 900 litres par jour, tous usages confondus (douche, piscine, arrosage des terrains de golf, des jardins et des pelouses, restauration). Traditionnellement, l'eau était puisée dans la nappe locale ; l'intensification grâce aux motopompes a entraîné une surexploitation de la nappe qui s'est traduite par une salinisation croissante de l'eau. Devant cette situation, il a fallu faire appel à un transfert d'eau depuis les oueds du nord de la Tunisie, principalement la Medjerda. Or, cette eau, destinée initialement à l'agriculture, sert désormais presque exclusivement à la consommation urbaine et touristique ; l'agriculture est devenue un secteur marginal, les jardins à l'abandon tournent à la friche d'attente, puis sont occupés par des installations à but touristique, des commerces, des habitats individuels. La population a délaissé les maraîchages et l'arboriculture pour s'orienter vers des activités en relation, directe ou indirecte, avec le tourisme : il n'est pas certain que tous, les jeunes en particulier, regrettent ce changement d'orientation. C'est, en revanche, la rétraction d'un espace agricole d'une rare intensification qui est à déplorer, au moment où les pertes de la SAU¹ dues à l'érosion sont, pour la seule Tunisie, estimées chaque année à 10 000 hectares. (...)

Le cas du complexe industriel de Gabès et ses répercussions sur la région et le milieu oasien est particulièrement démonstratif. Ce complexe s'inscrit dans le contexte du développement économique du sud tunisien ; participant d'un programme de lutte contre l'émigration, cette industrialisation a abouti à la réalisation d'un pôle aménagé autour d'un port de 100 hectares avec deux filières : chimie et matériaux de construction. La filière chimique est reliée par voie ferrée aux gisements de phosphates de la région de Gafsa ; son objectif est de valoriser un produit difficilement exportable en l'état en le transformant en engrais et acide phosphorique. La seconde est destinée à produire des matériaux de construction (briqueterie, carrelage) et surtout du ciment et de la chaux. Or, ces industries, fort consommatrices d'eau, ont été installées dans une région où l'agriculture, représentée principalement par l'oasis de Gabès (plus de 1 000 hectares) et ses satellites (El Hamma...), souffrait du manque d'eau, avant même l'implantation industrielle.

¹SAU : surface agricole utile

Source : Jean Bisson, *Le Grand Maghreb*, sous la direction de J.F. Troin, A Colin, 2006.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

SUJET I

Une analyse de la situation internationale de 1945 à 1985

Nous vivons depuis quarante ans, en Europe, dans l'état des blocs militaires, l'un autour de Washington, l'autre autour de Moscou. Chacun organise la puissance de ses armes en l'adossant à un système de valeurs idéologiques, politiques, économiques, sociales, plus élevé que le mur de Berlin. On peut souhaiter la fin des blocs, et c'est mon cas, mais on ne peut en faire fi. Notre appartenance à l'Alliance atlantique, alliance défensive qui s'exerce à l'intérieur d'une aire géographique délimitée : Atlantique nord, Europe, Méditerranée occidentale, découle de la situation créée en 1945 par la percée de l'armée soviétique en Europe. Ceux qui ont vécu la guerre et l'immédiat après-guerre ont éprouvé cruellement la rupture puis l'affrontement qui ont opposé, sur notre continent, deux mondes, rejetant, de part et d'autre de la ligne de partage, des civilisations-sœurs, déchirant des affinités séculaires.

À l'heure du choix, où se trouvait la liberté ? À l'Est ou à l'Ouest ? Des millions de Français, qui avaient soif d'une justice sociale trop longtemps refusée par les classes dirigeantes, l'attendaient de Moscou. Des millions de Français, pour qui la liberté était avant toute chose celle d'aller, de venir, de s'exprimer, d'écrire, de se réunir, de s'associer, de voter, de pratiquer sa foi, tous principes élémentaires de droit public, sentaient, savaient, fussent-ils également prêts à lutter pour que notre société complétât ses conquêtes du Front populaire et de la Libération, qu'elle ne leur viendrait pas d'un système qui, par essence, les niait. J'étais de ceux-là. (...)

Après leur victoire commune de 1945, Américains et Russes, désormais rivaux et lancés dans la course à l'armement et au surarmement, grimpèrent tour à tour l'échelle de perroquet dont le dernier barreau se situe dans l'espace.

François MITTERRAND, *Réflexions sur la politique extérieure de la France. Introduction à vingt-cinq discours (1981-1985)*, Fayard, 1986.

QUESTIONS

1. Quelles constantes de la situation internationale de 1945 à 1985 François Mitterrand présente-t-il dans ce texte ?
2. À partir du document, caractérisez la position de la France dans ce contexte international. Que ne dit pas le texte sur l'évolution de cette position ?
3. En quoi et pourquoi cette situation internationale a-t-elle divisé l'opinion française ?
4. Face à ces divisions, quelle position personnelle François Mitterrand exprime-t-il ?
5. Quels événements postérieurs à ce texte mirent fin à la situation internationale décrite par François Mitterrand ?

SUJET II

Discours de H. Macmillan, Premier ministre du Royaume-Uni, devant le Parlement sud-africain, le 3 février 1960

Au XX^e siècle, et particulièrement depuis la fin de la guerre, l'évolution qui a donné naissance aux États-nations en Europe s'est répétée dans le monde entier. Nous avons vu l'éveil de la conscience nationale dans des peuples qui avaient vécu jusque-là dans la dépendance d'autres puissances. Il y a quinze ans le mouvement se propagea à travers l'Asie. De nombreux pays de races et de civilisations différentes exprimèrent leur désir d'une existence nationale indépendante. Aujourd'hui, la même chose se produit en Afrique et la plus frappante des impressions que j'ai eues depuis que j'ai quitté Londres, il y a un mois, est la constatation de la force de ce sentiment national africain. Il prend des formes différentes selon les endroits (...). Le vent du changement souffle à travers ce continent et, que nous le voulions ou non, ce développement de la conscience nationale est un fait politique. Nous devons l'accepter ainsi, et notre politique nationale doit en tenir compte. (...)

Ainsi que je l'ai souligné, le développement de la conscience nationale en Afrique est un fait politique et nous devons le reconnaître tel quel. Ce qui signifie, je le juge nécessaire, d'accepter de composer avec. Je crois sincèrement que si nous ne le faisons pas, nous pouvons mettre en péril le fragile équilibre entre l'Ouest et l'Est dont dépend la paix du monde. Le monde est aujourd'hui divisé en trois groupes. Le premier constitue ce que nous appelons les puissances occidentales. Vous en Afrique du Sud et nous en Grande-Bretagne, nous appartenons à ce groupe, de même que nos amis et alliés du Commonwealth. Aux États-Unis et en Europe, nous l'appelons le monde libre. Deuxièmement, il y a les communistes, la Russie et ses satellites en Europe, et la Chine dont la population atteindra 800 millions d'habitants dans les dix ans à venir. Troisièmement, il y a ces parties de la planète dont les populations ne sont engagées, pour le moment, ni du côté communiste ni du côté occidental.

Dans ce contexte, nous devons penser d'abord à l'Asie, puis à l'Afrique. Je suis persuadé que la grande question de cette seconde moitié du XX^e siècle sera de savoir de quel côté, Est ou Ouest, se tourneront les peuples non engagés d'Asie et d'Afrique. Seront-ils attirés dans le camp communiste ? Ou bien les expériences considérables de *self-government* qui ont été réalisées en Asie et en Afrique, particulièrement dans le Commonwealth, s'avèreront-elles si réussies, et par leur exemple si irrésistibles, que la balance penchera du côté de la liberté, de l'ordre et de la justice ?

Source : Extraits du discours d'Harold Macmillan, Premier ministre du Royaume-Uni, devant le Parlement sud-africain, le 3 février 1960, à Cape Town, cité dans Marc Michel, *Décolonisations et émergence du Tiers Monde*, Hachette, 2005.

QUESTIONS

1. À la date du discours, où en est le processus de décolonisation ?
2. Expliquez les phrases soulignées en vous appuyant sur quelques exemples significatifs en Asie et Afrique.
3. Identifiez les « trois groupes » qui composent le monde selon Macmillan.
4. Pourquoi, pour Macmillan, le choix « des peuples non engagés d'Asie et d'Afrique » est - il un enjeu important dans le contexte international de l'époque ?